

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

LE MOT DE BERTRAND GARREAU

Mon amour de la nature est né du hasard : la découverte dans une vieille malle, à côté des bandes dessinées de Bibi Fricotin et des Pieds nickelés, de deux livres d'auteurs du XIX^{ème} siècle, l'un « La vie des insectes » de J.H.Fabre, l'autre « Les oiseaux utiles » de H. de la Blanchère. Leur lecture m'enchantait et fit naître en moi une passion pour la vie sauvage et en particulier pour les oiseaux.



Le livre de Jean Dorst « Avant que nature meure » fut une seconde révélation. Les menaces sur la nature qu'il décrivait trouvèrent leur illustration dans le remembrement de ma Bretagne natale. La vue de troncs entiers de chênes mis en tas et brûlés fut pour moi un véritable traumatisme.

Puis commença un engagement associatif en Bretagne, en Alsace, ensuite en Gironde quelques brèves années avant d'être entraîné dans la vie professionnelle et familiale. Attiré par le côté associatif et l'action locale concrète, j'ai renoué avec la SEPANSO Gironde à ma retraite. Ma formation forestière initiale et mes fonctions d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement dans la fonction publique trouvent maintenant leur prolongement dans la thématique générale de l'aménagement du territoire, et m'ont conduit à accepter d'être référent « agriculture » au sein de FNE-NA.

Il me semble que les destructions directes, à grande échelle, de la nature dans notre région sont du passé : les grands défrichements agricoles, l'arrachage des haies lors des remembrements, les assèchements de marais ne sont plus guère d'actualité. Au contraire, un mouvement inverse se dessine. De même, un frein au mitage urbain -mais pas de l'expansion urbaine- s'observe du fait d'une planification mieux cadrée.

Les menaces qui pèsent sur les milieux agricoles, forestiers ou naturels me paraissent plus insidieuses qu'autrefois, et surtout elles sont aujourd'hui le fait de phénomènes qui s'opèrent à l'échelle mondiale et sur lesquels notre pays n'a pas un poids significatif : changement climatique, introduction des espèces invasives et de parasites exotiques, expansion du modèle économique de l'occident...

Face à ces bouleversements mondiaux, on peut cependant chercher à avoir une attitude exemplaire dans la gestion de nos territoires. Notre agriculture a largement contribué -et continue de contribuer- à la dégradation de la nature. Elle en est maintenant victime et doit s'adapter. Les choix qu'elle commence à opérer seront cruciaux pour l'environnement. Ils sont déjà source de désaccords par exemple concernant la gestion de la ressource en eau.

Il me semble qu'une agriculture bien pensée et la protection de la nature devraient faire cause commune. Pour régler ou prévenir les conflits, le dialogue avec les organisations agricoles est le premier levier à utiliser, et j'espère qu'il pourra se nouer ou se poursuivre de façon pragmatique.

FNE NA EN ACTIONS

PROJET de PRFB de Nouvelle-Aquitaine le 24 octobre à Bordeaux

Colette Gouanelle a participé le 24 octobre à Bordeaux, dans le cadre de la commission régionale Forêt-Bois, à une rencontre organisée à la demande de **l'Autorité Environnementale nationale**. Celle-ci souhaitait entendre les différents partenaires avant de rendre un avis sur le projet de Plan Régional Forêt Bois (PRFB). Ce projet sera ensuite soumis à consultation publique en ligne. L'Autorité Environnementale ne donne jamais d'avis favorable ou défavorable mais fait un ensemble de remarques et modifications à apporter.

Au titre de FNE-NA, Colette Gouanelle a souligné qu'après 2 ans et ½ de travail, les enjeux environnementaux avaient été identifiés - une nécessité pour respecter les lois et la déclinaison du PNFB - et que des objectifs étaient enfin apparus dans le projet, concernant la préservation de la biodiversité, la prise en compte de la multifonctionnalité des forêts et la contribution à l'atténuation du changement climatique.

Cependant, **les fiches actions ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux** et la dynamisation de la gestion forestière avec le développement de la mécanisation dans l'exploitation des feuillus et la volonté de regrouper les petites parcelles pour les exploiter davantage ne nous paraît pas le meilleur moyen pour préserver la biodiversité et lutter contre le changement climatique, surtout lorsqu'il s'agit de mobiliser du bois énergie.

L'Autorité Environnementale a demandé les indicateurs permettant de suivre la volonté affichée de préserver l'environnement, et n'a pas obtenu de réponse convaincante.

Futaie de chênes pédonculés-Photo Alain Persuy



CA et AG de l'ARB NA le 5 novembre à Bordeaux

L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) a réuni son conseil d'administration le 5 novembre au matin à Bordeaux, avant son assemblée générale l'après-midi.

Une « convention portant sur l'évolution de l'ARB NA, en application de la convention-cadre Etat-Région pour la reconquête de la biodiversité » devrait être signée en fin d'année entre la Région, l'Etat, l'AFB et l'ARB NA, suite du travail sur le changement de statut engagé depuis de nombreux mois.

Le programme d'actions et le budget prévisionnel 2020 (1,3 million€) ont été votés à l'unanimité par l'assemblée générale.

STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE le 12 novembre à Angoulême

Le Comité Technique et Scientifique, dont font partie des APNE, a été réuni par l'ARB NA le 12 novembre à Angoulême pour travailler sur la réalisation de la partie « **Diagnostic et enjeux** » de la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) Nouvelle-Aquitaine**, confiée à l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB NA). La DREAL et la Région NA co-pilotent ce projet.

Ce diagnostic, construit dans une démarche participative, devra aboutir à une vision partagée des enjeux en matière de préservation de la biodiversité régionale. Ces enjeux serviront de cadre de référence à la détermination des objectifs et orientations stratégiques à suivre, des actions opérationnelles à mettre en oeuvre, afin de mieux protéger, restaurer, gérer la diversité biologique.

Les contributions pour amender ou compléter cette 1^{ère} version étaient recevables jusqu'au 10 décembre, pour aboutir à une 2^{ème} version le 20 décembre 2019. La mobilisation des associations a été nécessaire pour faire entendre leur vision des enjeux régionaux et contrebalancer le poids d'autres acteurs pour qui la protection de la nature n'est pas aussi primordiale.

COPIL PRAC le 12 novembre à Angoulême

Devant une assemblée d'une trentaine de personnes, les opérateurs de Nouvelle-Aquitaine et les financeurs : DREAL et Région NA, Maxime Leuchtman (NE17), Julien Jemin (GMHL) et Denis Vincent (CEN Aquitaine) ont présenté une année de travail d'animation et d'actions menées dans le cadre du Plan Régional d'Actions Chiroptères, après une introduction de Bruno Fillon (PCN) comme maître d'ouvrage délégué pour FNE NA.

Le PRAC NA a été validé en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le 5 décembre 2018, avec des recommandations de compléments, qui ont été pour la quasi-totalité intégrés. La qualité du travail de fond accompli a été souligné et le PRAC est en cours de mise en forme avant diffusion.

L'avancement des 10 actions retenues dans le PRAC a été détaillée, et les enjeux : forestiers, agricoles, zones humides, sites souterrains, façade maritime, éolien et SOS et refuges, commentés. Beaucoup de questions et d'échanges ont animé l'après-midi, qui s'est conclu sur les perspectives 2020.

Ce COPIL a été suivi d'une réunion le 15 novembre sur le programme Grand rhinolophe et Murin à oreilles échan-crées. Viendront ensuite un comité technique régional le 19 décembre et des comités techniques territoriaux en début d'année 2020.

CA de FNE NA le 29 novembre à Limoges

Le conseil d'administration de FNE NA, réuni à Limoges le vendredi 29 novembre, a échangé au sujet de sa gouvernance, à la suite de la réunion de travail du 28 octobre et des propositions qui en étaient sorties. Comment FNE NA pourrait mieux représenter l'ensemble des territoires et des fédérations départementales dans son conseil d'administration ? Comment ceux-ci pourraient contribuer au financement d'un poste de salarié pour la confédération régionale ?

Les fédérations Limousin Nature Environnement, Poitou-Charentes Nature et Sepanso Aquitaine vont en discuter en leur sein, avec leurs fédérations départementales.

Le mémorandum d'entente entre FNE NA et la délégation régionale de la LPO a été validée par les deux structures, il reste à trouver une date pour la signature et pour la 1^{ère} réunion de travail qui portera sur les positionnements communs dans le cadre de l'ARB NA, du CEN NA, et sur les données naturalistes.

Concernant les représentants FNE dans les comités de bassin, Adour Garonne et Loire Bretagne pour notre région (dont le renouvellement aura lieu fin 2020), il a été acté que FNE NA présenterait à FNE un candidat pour le comité de bassin Adour Garonne (Jean-Marie Bourry), et un pour celui de Loire Bretagne (Andrée Rouffet-Pinon).

Ce conseil d'administration a accueilli le matin Antoine Gatet, référent juridique de FNE NA. Le dossier de demande de représentativité de FNE NA a été déposé en novembre.

Deux représentants de la nouvelle fédération départementale de la Creuse, FNE 23, Simon Charbonneau et Marie-Christine Girault, ont été présents toute la journée.

site internet de FNE NA <http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

comité de rédaction : Bertrand Garreau - Colette Gouanelle – Isabelle Loulmet.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FNE NA : **début février 2020 à Bordeaux.**